

# Chiffres clés 2016



- Au total, près de **581,9 millions d'euros** d'aides ont été accordées en 2016 par l'Anah (y compris le Fonds d'aide à la rénovation thermique (Fart)\* pour un montant de 80 millions d'euros).
- Ils se répartissent de la manière suivante :
  - **512,1 millions d'euros aux propriétaires pour le financement de leurs travaux**
  - 6,2 millions d'euros à l'**humanisation des structures d'hébergement**
  - 52,2 millions d'euros à l'**ingénierie** (études, suivi-animation, etc.)
  - 11,5 millions d'euros aux **opérations de résorption de l'habitat insalubre (RHI)**
- Ces aides ont permis d'engager un volume de travaux éligibles de **1,26 milliard d'euros** soit l'équivalent de 21 000 emplois créés ou préservés.
- Au total, **69 769 logements** sont rénovés grâce à ces aides :
  - 56 615 logements dans le cadre d'aides directes aux propriétaires
  - 13 017 logements au travers de 361 syndicats de copropriétaires
  - 137 logements dans le cadre d'aides dédiées aux communes (travaux d'office)

\* Le Fart permet de verser la prime d'État dans le cadre du programme Habiter Mieux, dès lors que les travaux de rénovation énergétique permettent un gain de consommation énergétique d'au moins 25 %. Le Fart est financé par le Commissariat Général à l'Investissement (CGI).

## La répartition des aides aux propriétaires

PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS	Nombre de logements	Montant des aides Anah (en M€)	Aide moyenne par logement (en €)
<b>TOTAL</b>	<b>51 269</b>	<b>306,8</b>	<b>5 985</b>
dont propriétaires très modestes	41 517	266,5	6 420

- 81 % des logements rénovés sont occupés par des propriétaires très modestes, ce qui représente 87 % du montant des aides accordées aux propriétaires occupants.
- Pour les ménages très modestes, le montant de l'aide accordée par logement est quasiment équivalent à celui constaté en 2015 (6 489 €).
- Parmi ces logements, 34 149 ont bénéficié de la prime Habiter Mieux, ce qui a permis d'intégrer de fortes exigences de performance énergétique dans le projet de travaux, portant ainsi l'aide moyenne par logement à 8 918 €.

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS	Nombre de logements	Logements en %	Montant des aides Anah (en M€)	Aide moyenne par logement (en €)
<b>TOTAL</b>	<b>5 275</b>	<b>100</b>	<b>92,2</b>	<b>17 481</b>
dont loyer très social	654	12	18,7	28 587
dont loyer social	3 752	71	63,9	17 009
dont loyer intermédiaire	820	17	9,6	11 691

Le total ne prend pas en compte les autres formes d'aides (loyers libres, hôtels meublés...).

- Le nombre de logements aidés au titre du régime d'aides aux propriétaires bailleurs a augmenté de 12 % par rapport à 2015. 84 % des logements financés sont proposés avec des loyers sociaux ou très sociaux.
- Parmi ces logements, 4 469 ont bénéficié de la prime Habiter Mieux, portant ainsi l'aide moyenne par logement à 19 757 €.
- Parmi ces logements, 282 ont fait l'objet d'un projet de maîtrise d'ouvrage d'insertion, avec une aide moyenne par logement de 37 947 €.

## Les axes d'intervention

### ➤ LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET TRÈS DÉGRADÉ

PROFIL DES PROPRIÉTAIRES	Nombre de logements	Montant des aides Anah (en M€)	Aide moyenne par logement (en €)
Propriétaires occupants	1 997	35,6	17 864
Propriétaires bailleurs	3 398	78,2	23 004
Syndicats de copropriétaires	4 502	25,3	5 626
Communes (travaux d'office)	137	0,2	1 948
Propriétaires (gérants d'hôtel meublé)	40	0,1	4 616
<b>TOTAL</b>	<b>10 074</b>	<b>139,4</b>	<b>13 841</b>

- La lutte contre l'habitat indigne et très dégradé a représenté 26,3 % des aides accordées par l'Anah pour travaux, soit environ 139 M€. L'activité de lutte contre l'habitat indigne et très dégradé progresse : 5 % de logements en plus par rapport à 2015. 63 % des logements concernés ont bénéficié de la prime Habiter Mieux, attestant de travaux de rénovation énergétique ambitieux.
- Il vient s'y ajouter 11,5 M€ affectés aux opérations de Résorption de l'habitat insalubre irrémédiable ou dangereux et de restauration immobilière (RHI-Thirori). Ces aides accordées aux maîtres d'ouvrages publics investis dans la résorption de l'habitat insalubre ont légèrement augmenté par rapport à 2015 (+ 5 %).

## ➤ LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE – PROGRAMME HABITER MIEUX

PROFIL DES PROPRIÉTAIRES	Nombre de logements	Montant des aides Anah (en M€)	Montant des primes Fart (en M€)	Montant total (en M€)	Aide totale moyenne par logement (en €)
Propriétaires occupants	34 149	249,3	55,3	304,6	8 918
Propriétaires bailleurs	4 469	81,2	7,1	88,3	19 757
Syndicats de copropriétaires	2 108	19,0	3,1	22,1	10 525
<b>TOTAL</b>	<b>40 726</b>	<b>349,5</b>	<b>65,5*</b>	<b>415,0</b>	<b>10 191</b>

\* La prime Habiter Mieux (Fart) versée aux propriétaires occupants a été réformée en 2016. Elle n'est plus forfaitaire (2 000 €). Elle représente 10 % du montant des travaux HT dans la limite de 2 000 €.

- La lutte contre la précarité énergétique représente près de 81 % des aides aux travaux accordées par l'Anah en 2016.

## ➤ LE REDRESSEMENT DES COPROPRIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

	Nombre de logements	Montant des aides Anah (en M€)	Aide moyenne par logement (en €)
<b>TOTAL</b>	<b>15 867</b>	<b>62,0</b>	<b>3 909</b>
dont aides aux syndicats	13 017	46,9	3 600
dont aides individuelles	2 850	15,1	5 319

- Le nombre de logements aidés dans le cadre du redressement de copropriétés en difficulté a diminué de 7 % (17 027 logements en 2015). L'Anah et son réseau local ont mis en place 107 programmes d'amélioration de l'habitat dédiés à ces copropriétés.
- 4 684 logements en copropriété ont bénéficié d'aides à la rénovation thermique, via une aide aux syndicats de copropriétaires ou des aides individuelles, soit 30 % des logements subventionnés.

## ➤ L'ADAPTATION DES LOGEMENTS À LA PERTE D'AUTONOMIE

	Nombre de logements	Montant des aides Anah (en M€)	Aide moyenne par logement (en €)
<b>TOTAL</b>	<b>17 815</b>	<b>57,6</b>	<b>3 231</b>
dont maintien à domicile	13 873	42,8	3 083
dont handicap	3 942	14,8	3 749

- Les projets pour l'adaptation des logements au handicap et à la perte d'autonomie ont concerné 2 032 logements de plus qu'en 2015 (+ 13 %).
- 1 228 logements (7 %) ont bénéficié de la prime Habiter Mieux, attestant de travaux mixtes, qui associent une adaptation à la perte d'autonomie et une diminution de la précarité énergétique, portant ainsi l'aide moyenne par logement à 9 314 €.

## La répartition territoriale des aides

- La répartition des aides de l'Anah est équilibrée : elles bénéficient à autant de logements ruraux qu'urbains.

TYPE DE BASSIN DE VIE*	Nombre de logements		Montant des aides Anah (en M€)
Essentiellement rural	27 155	39 %	189,9
Intermédiaire	16 275	23 %	115,4
Essentiellement urbain	26 339	38 %	159,0

\* Zonages bassin de vie 2012 Insee.

# Les programmes locaux

## ➤ LES TERRITOIRES DE GESTION

- En 2016, les aides de l'Anah ont été accordées par 188 territoires de gestion, dont 112 collectivités délégataires de compétence. 34 collectivités ont choisi d'être délégataires d'une compétence dite de type 3, c'est-à-dire d'assurer la gestion complète des dossiers.
- Les collectivités délégataires de compétence jouent un rôle important dans l'activité de l'Anah : elles accordent plus de 46 % des aides aux propriétaires.

## ➤ LES PROGRAMMES LOCAUX D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

- 71 % des logements en 2016 ont été subventionnés dans le cadre d'opérations programmées. Le nombre de programmes vivants sur l'année a considérablement augmenté depuis 2015 : de 742 programmes en 2015 à 886 en 2016.
- Les aides à l'ingénierie représentent un montant total de 52,2 M€ dont 14,5 M€ pour le Fart. Elles augmentent de 4,7 M€, accompagnant le développement de nouveaux programmes mis en œuvre en 2016.

TYPE DE PROGRAMMES	Nombre de programmes	Nombre de logements	Montant des aides Anah (en M€)	Montant des aides Fart (en M€)
Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (Opah)	260	9 249	70,1	12,5
Opah - Revitalisation Rurale	36	1 063	7,8	1,5
Opah - Renouveau urbain	125	2 927	40,6	3,7
Opah - Centres-bourgs	12	121	1,5	0,1
Programmes d'intérêt général (PIG) et autres	346	25 924	198,4	36,3
Opah Copropriétés dégradées et plans de sauvegarde	107	10 421	40,1	2,8
<b>TOTAL PROGRAMMES</b>	<b>886</b>	<b>49 705</b>	<b>358,5</b>	<b>56,9</b>

# Les résultats régionaux

RÉGIONS	Montant des aides Anah à l'ingénierie (en M€)	Montant des aides Anah aux travaux (en M€)	Montant des aides Fart aux travaux et à l'ingénierie (en M€)	Total des aides (en M€)	Nombre de logements
Auvergne Rhône-Alpes	4,73	59,07	9,28	73,08	7 870
Bourgogne Franche-Comté	1,18	23,51	4,63	29,33	3 586
Bretagne	1,70	30,22	6,15	38,07	4 806
Centre-Val de Loire	0,62	14,80	2,53	17,95	2 664
Corse	0,32	3,26	0,35	3,94	349
Outre-Mer	0,46	1,04	0	1,50	77
Grand Est	3,21	48,94	10,23	62,38	7 079
Hauts-de-France	4,03	44,22	8,08	56,33	4 972
Île-de-France	6,51	62,35	7,91	76,77	14 849
Normandie	1,05	20,10	4,0	25,15	2 889
Nouvelle-Aquitaine	5,30	51,07	8,86	65,23	6 244
Occitanie	4,76	56,21	9,48	70,45	7 195
Pays de la Loire	1,53	26,80	5,53	33,86	4 584
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,28	22,66	2,96	27,9	2 605
<b>TOTAL</b>	<b>37,68</b>	<b>464,25</b>	<b>79,99</b>	<b>581,94</b>	<b>69 769</b>